
Dons des citoyens Auger, de la commune d'Aumale (Seine-Inférieure) et Marchand, de celle de Pierrecourt (canton de Blagny), lors de la séance du 28 floréal an II (17 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons des citoyens Auger, de la commune d'Aumale (Seine-Inférieure) et Marchand, de celle de Pierrecourt (canton de Blagny), lors de la séance du 28 floréal an II (17 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 411;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27040_t1_0411_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

leur rôle pour 360 liv. J'étais absent quand on a fait la distribution, c'est à ma femme que ces 360 livres ont été remises.

Quel que soit mon défaut d'aisance, je ne suis pas assez besogneux pour garder cette somme. Je suis trop heureux qu'elle soit pour moi un témoignage de la bienveillance de mes concitoyens et je viens en faire offrande à la Convention en lui jurant mon entier dévouement. Vive la République (1).

Le **PRESIDENT** : Ton généreux dévouement, l'offrande que tu fais à ton pays du sacrifice de tes enfants, de ta fortune et de ton sang, est une preuve invincible que l'amour de la patrie avait germé dans ton âme avant que tu fusses époux et père.

Les vertus, dans ton cœur, sont sans doute depuis longtemps à l'ordre du jour, car rien ne coûte quand il s'agit du salut public.

Citoyens..., voilà le vrai républicain.

Va jouir en paix des douceurs du grand exemple et de la leçon que tu viens de donner à la terre entière.

Tu as bien démontré que les sans-culottes français seront, en vertus, les précepteurs du genre humain.

Tu as honoré l'agriculture.

Retourne dans tes foyers, et, rendu au sein de ta famille, raconte-lui combien ton offrande est agréable à la Convention nationale. Cet acte de ton patriotisme va être consigné dans les fastes de la République pour en conserver la mémoire.

L'assemblée accepte cette offrande avec autant de sensibilité que de reconnaissance. En son nom, je t'invite à assister à sa séance. (On applaudit.)

On demande que la pétition et la réponse du président soient insérées dans le bulletin.

BOURDON (de l'Oise). Nous honorons le courage et la vertu; nous devons aussi honorer le désintéressement. Je demande que le président donne à ce citoyen l'accolade fraternelle. Cette proposition est adoptée (2).

Mention honorable, insertion de l'adresse en entier au bulletin.

Lamble est appelé par la Convention à recevoir le baiser fraternel de son président (3), au milieu des plus vifs applaudissements (4).

35

L'agent national près le district de Chauny annonce l'envoi à la monnaie de 766 marcs une once 3 gros d'argenterie, provenant de la dépouille des églises ou des recherches faites chez les émigrés.

Insertion au bulletin (5).

(1) C 302, pl. 1088, p. 4.

(2) *Mon.*, XX, 501.

(3) P.V., XXXVII, 273.

(4) Bⁱⁿ, 28 flor.; *J. Univ.*, n° 1638; *J. Mont.*, n° 22; *Débats*, n° 605, p. 389; *Ann. patr.*, DI; *M.U.*, XXXIX, 476; *Audit. nat.*, n° 602; *J. Sablier*, n° 1324; *J. Matin*, n° 696; *J. Lois*, n° 597; *Mess. soir*, n° 638; *J. Paris*, n° 503; *Feuille Rép.*, n° 319; *C. Eg.*, n° 638.

(5) P.V., XXXVII, 273. Bⁱⁿ, 1^{er} prair. (suppl^t); *J. Sablier*, n° 1324.

36

L'agent national près le district de Mont-d'Unité (1) informe la Convention de la vente rapide des biens des émigrés.

Insertion au bulletin (2).

37

Louis Auger, de la commune d'Aumale (3), et **Marchand**, de celle de Pierrecourt, cordonniers, offrent en pur don; le premier, 6 paires; le second, une paire de souliers.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Aumale, 22 flor. II; Au président de la Conv.] (5).

« Citoyen,

Je te prie d'annoncer à la Convention nationale que le citoyen Louis Auger, cordonnier en notre commune et le citoyen Marchand, de la commune de Pierrecourt, canton de Blangy, viennent de me remettre: le premier 6 paires et le second une paire de souliers qu'ils offrent en pur don à la République.

Je les ai déposés dans le magasin de souliers actuellement existant à Aumale. S. et F. »

RETEL.

38

Les sans-culottes de la commune d'Epaignes (6) ont formé l'équipement de 80 défenseurs de la patrie, et envoyé à la monnaie 29 marcs d'argenterie. Ils invitent la Convention à demeurer à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (7).

[Epaignes, 25 germ. II] (8).

« Citoyens,

Les sans-culottes de la commune d'Epaignes, district de Pont-Audemer, département de l'Eure, ont fait une collecte qui, en un jour a fourni les chemises, bas et souliers pour l'équipement de 80 jeunes gens de la première réquisition qui sont partis à la défense de la patrie.

Ils ont livré leurs cloches au district pour fondre en canons pour servir à terrasser nos ennemis.

Ils ont également livré au district de Pont-Audemer l'argenterie de leur église pour faire

(1) St-Gaudens, Hte-Garonne.

(2) P.V., XXXVII, 274. Bⁱⁿ, 28 flor. et 28 flor. (suppl^t); *J. Perlet*, n° 604; *Feuille Rép.*, n° 320; *Mon.*, XX, 501.

(3) Seine-Inférieure.

(4) P.V., XXXVII, 274. Bⁱⁿ, 1^{er} prair. (suppl^t).

(5) C 302, pl. 1088, p. 3.

(6) Eure.

(7) P.V., XXXVII, 274. Bⁱⁿ, 28 flor. (suppl^t) et 1^{er} prair. (suppl^t).

(8) C 302, pl. 1088, p. 2.